

**CONSEIL MUNICIPAL du 08 Juin 2021**  
**Compte Rendu**

**Etaient présents** : J.M. FAVAUT, A. FERIOLI, M. GIRON, J. HERY, H. KIEFFER, B. LEFEVRE, M. SIATKA, S. DESSENANTE, M.C. REICHART, E. LOMBARD, M. PERIN, D. SOLTANI, J.M. COLLARD, A. EICHWALD,

**Etaient absents**: S. LEMAIRE pouvoir à M. GIRON,  
R. MAILLARD pouvoir à M. GIRON,  
J. PLANTEGENET pouvoir à A. FERIOLI  
M. LACROIX sans pouvoir  
M. GERARD pouvoir à J. HERY  
S. MENNUNI THIEBLEMONT pouvoir à M. PERIN,

Secrétaire de séance : Bernard LEFEVRE

**Ordre du jour :**

- 1- Tirage au sort des jurés d'assises pour 2022  
Pour cette cession : sont tirés au sort : madame ENTZMANN lindsay de Ville Issey, COLLOT danièle d'Euville, BIGEARD Viviane de Vertuzey, AMOURETTE Sébastien d'Aulnois sous Vertuzey, RUAZ Jean Claude d'Euville et SCORTATORE Christophe d'Euville.
- 2- Cercle généalogique de Meuse : étant à la recherche d'un local sur le sud meusien, le cercle généalogique de Meuse avec qui nous travaillons déjà pas mal nous a sollicité pour la mise à disposition d'un bureau. Ayant le bureau de la Directrice de la galerie de disponible il est proposé de mettre à disposition ce bureau moyennant une indemnisation de 10€ par mois.  
Joel HERY précise que c'est bien de faire la différence avec les associations locales. UNANIMITE

Arrivée de Sophie MENNUNI-THIEBLEMONT

- 3- Admission en non valeur : le trésorier nous propose de passer en admission en non valeur la somme pour carence de 77,40€ relatif à une facture d'eau de 2013.  
Anita demande des explications sur un PV de carence ;  
M. GERARD, JM. FAVAUT, M. PERIN votent contre  
D. SOLTANI, MCh. REICHART s'abstiennent
- 4- Occupation du Domaine Public : monsieur THIRIET Christophe du 11 rue du Cardinal de Retz à Ville Issey, demande l'autorisation d'aménager

l'accès à son garage en enrobé. Il sait que cette autorisation peut être révoquée dans le cas d'un aménagement global.

UNANIMITE

- 5- Renouvellement bail de chasse des bois de Ville Issey : il est proposé de renouveler le bail de chasse pour 6 ans. 197,49 ha au prix de 22€ à Joel MATHIUS, (adjudicataire sortant au prix de 20€).

Marcel demande comment le sociétaire va rendre compte du tableau de chasse au quotidien : Réponse : par mail tous les lundis.

Dans les plannings les jours et horaires sont ils imposés : R : ils sont proposés en début de saison par le sociétaire.

Les plannings sont en plus affichés dans les panneaux communaux et donnés à chaque affouagistes ;

Anita s'inquiète de savoir s'ils peuvent modifier le planning : R : oui mais il faut qu'ils nous avisent du changement ou du complément.

UNANIMITE

- 6- Renouvellement bail de chasse à l'ACCA : il est proposé de renouveler le bail de chasse à l'ACCA pour 6 ans en y intégrant les parcelles mise en oppositions. L'ancien bail porté sur une surface de 20 ha 11 a pour 27€, le nouveau portera sur 34 ha 53 a 12 ca, au prix de 30€.

UNANIMITE

- 7- Nouveau bail de chasse bois de Géville : suite à des acquisitions sur Géville et à la mise en opposition qui a suivi, il est proposé de louer à bail pour 6 ans à monsieur Georges LACROIX ces parcelles d'une surface globale de 20ha 06a au prix de 30€. Il est rappelé que cette négociation a été menée conjointement avec la commune de Géville, notamment le Maire Pierre BRASSEUR.

UNANIMITE

- 8- Avenant au bail de chasse au bois pour Frédéric DULONGCOURTY : sachant que dans les mises en opposition, il y a deux parcelles qui se trouvent affectées en parties à l'ACCA pour un tiers et le reste à la chasse au bois, il y a lieu de valider un avenant pour ajouter au bail pour le reste de sa durée le reliquat de ces deux parcelles soit : 1ha 69a 93ca.

UNANIMITE

- 9- Ligne de trésorerie : il est proposé au conseil de mettre en place une ligne de trésorerie d'un montant maxi de 300 000€ auprès du Crédit Mutuel. Il est précisé que la ligne de trésorerie ne sera utilisée que si besoin. Mais elle permet à la commune d'être sécurisée dans l'attente des subventions.  
17 pour et une abstention (R. MAILLARD)

- 10- règlement des affouages 2020-2021 : pour la campagne d'affouage 2020-2021, c'est le même règlement que la campagne précédente qui a été appliqué. Il est proposé au conseil de le valider : UNANIMITE

11- Prix des affouages 2020-2021 : il est proposé au conseil de garder le prix de 6€ du stère : UNANIMITE

12- vente d'une parcelle aux Embannies : le Maire rappelle que l'Etude notariale CLOVIS de REIMS vient de nous contacter dans le cadre de la vente d'une parcelle sur GEVILLE, 126 D 27 pour 3ha 67a 70ca. Etant riverain de cette parcelle boisée, nous avons la possibilité de faire jouer notre droit de préférence au prix annoncé de 4 500€ plus les frais 1 000€. Compte tenu de l'avancée des carrières notamment les fours à chaux, il est proposé au Conseil de faire valoir notre droit de préférence. La commune de Géville n'a pas ce droit de préférence. UNANIMITE

13- Remboursement de deux visites médicales à Jérôme DURUISSEAU : soit 50€. Le Maire explique que Jérôme DURUISSEAU est allé voir le médecin dans le cadre d'un accident de travail, mais le médecin a voulu être réglé de suite alors que ce n'est pas la procédure. Il est proposé de lui rembourser ces deux visites. UNANIMITE

14- Remboursement de l'achat de 5 étagères à Alain FERIOLI pour 99,50€. Etagères qui vont être installées dans les sous sols de la mairie pour ranger et classer les livres qui ne pourront être présentés à la bibliothèque. UNANIMITE

15- le Maire rappelle que dans le cadre du conflit qui nous oppose à la CODECOM sur la compétence scolaire, il est proposé au conseil la signature d'une convention d'honoraires avec un cabinet d'avocats pour un soutien à la négociation avec la CODECOM pour la reprise de la compétence scolaire. Cette convention tripartite : Avocat, Commune de Sorcy et Commune d'Euville, est proposée à trois niveaux :

- 1950€ pour la rédaction d'un recours préalable,
- En cas de rejet de ce recours 4000€ pour la demande de suspension de ce rejet devant le TA,
- Et 4000€ pour une demande en référé auprès du TA pour indemnisation.

Bien sur ces sommes seraient prises en charge à 50-50 avec la commune de Sorcy saint martin.

Marcel s'interroge de savoir si le Président est au courant de la démarche : R : oui il le sait nous lui en avons fait part lors d'un conseil communautaire. UNANIMITE

Le Secrétaire

B. LEFEVRE